



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 18 juin 2020

Projet de construction d'une église à SAINT PIERRE DE COLOMBIER

Depuis l'évacuation des terrains occupés illégalement à SAINT PIERRE DE COLOMBIER, lundi 15 juin par les forces de l'ordre, l'État a été sollicité pour aider à la résolution du conflit opposant la congrégation « La Famille Missionnaire de Notre-Dame » et le groupe des « Ami.e.s de la Bourges ».

Lors d'une réunion de conciliation qui s'est tenue en préfecture le mardi 16 juin, le préfet a réitéré sa proposition de conciliation dans le cadre d'une nouvelle étude environnementale conduite par un cabinet spécialisé en lien avec la DDT, la DREAL et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Le collectif des Amis de la Bourges a souhaité une interruption totale des travaux et une étude environnementale d'une durée d'un an pour étudier les espèces protégées potentiellement existantes.

En retour, dans un souci d'apaisement et de reprise du dialogue, la congrégation accepte de suspendre provisoirement tous les travaux jusqu'au 1er octobre 2020 et souhaite reprendre un dialogue serein avec le PNR afin d'assurer une protection optimale de l'environnement.

Durant cette période de suspension des travaux, une solution acceptable par tous devra être trouvée grâce à un dialogue constructif entre les services de l'État compétents (DDT, DREAL, UDAP), le Parc Naturel Régional, la famille missionnaire Notre Dame et le collectif des Amis de la Bourges.

Afin d'éviter tout accident, des travaux de sécurisation de la passerelle inachevée et dangereuse seront néanmoins réalisés durant quelques jours en début de semaine prochaine.

Le dialogue étant engagé et les travaux arrêtés, le préfet de l'Ardèche se tient à la disposition de toutes les parties pour faciliter sa tenue ; mais ne saurait tolérer aucune occupation illégale sur ces terrains.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX